

départ, Constantius fit rendre à chacun les sommes qu'on lui avoit prêté; étant bien assuré qu'il les trouveroit chez eux, lors qu'il en auroit besoin. Ce Prince ayant été obligé de soutenir une rude guerre dans les Gaules, aima mieux retrancher les dépenses superflües de sa table, de ses équipages & de ses habits, que de souffrir qu'on accablât le Peuple d'impôts; les Seigneurs de sa Cour firent la même chose, de sorte qu'on bannit de ses Etats, la magnificence & toutes les autres dépenses qui pouvoient procurer du soulagement aux Peuples.

II. On pratique aujourd'hui presque la même chose en Espagne; le Clergé, la Noblesse & les Peuples des Provinces qui n'ont pas été infectés de l'esprit de Revolte, donnent de continuelles marques de leur zele & de leur fidélité à Philippe V. Roi d'Espagne, soit par des Dons gratuits qu'on envoie à la Caisse Militaire, soit par la levée & l'entretien de beaucoup de Troupes destinées à la défense de l'Etat & de la Religion; car les Espagnols ont enfin reconnu que l'un & l'autre étoient exposés depuis la dernière revo'ution de Catalogne, & des autres Provinces voisines.

Le Roi Catholique voulant procurer, autant qu'il lui est possible, le soulagement de ses Sujets, a réduit à la moitié les dépenses de sa Maison & de ses équipages; la Reine en a fait de mêmes; & l'exemple de Leurs Majestés ayant été suivi par la plûpart des Seigneurs de la Cour, ils ont aussi réformé les dépenses inutiles de leurs Maisons, afin d'employer cette épargne aux besoins de l'Etat.